

Montreuil, le 27 février 2014

Madame Marylise LEBRANCHU  
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation  
et de la Fonction publique  
80, rue de Lille  
75007 – Paris

*Nos réf. : JMC/CJ-A*  
*Objet : Préavis de grève.*

Madame la Ministre,

Comme vous le savez, le mardi 18 mars sera l'occasion d'une journée d'action unitaire interprofessionnelle pour la défense des salaires, de l'emploi et des services publics et pour globalement refuser les orientations gouvernementales, en particulier le pacte de responsabilité et les perspectives de coupes drastiques dans les dépenses publiques socialement utiles.

Dans le cadre de cette journée, l'UGFF-CGT appelle les personnels à cesser le travail. En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la **journée du 18 mars 2014**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble de la Fonction publique de l'Etat.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général



Jean-Marc CANON